

Explosion du nombre d'étudiants au CPAS

SOCIAL En dix ans, les étudiants bénéficiant d'un revenu d'intégration sont passés de 72 à 718

► En 2015, 4.270 Brabançons wallons ont bénéficié au moins un mois d'un revenu d'intégration.

► Parmi eux, 718 étudiants ont été enregistrés.

► Passant de 72 à 718 en dix ans, le phénomène inquiète.

Un bénéficiaire du revenu d'intégration sur six est étudiant, ce qui fait de ce public un groupe important parmi l'ensemble des personnes faisant appel au CPAS. Parmi les 718 étudiants enregistrés en Brabant wallon, la majorité réside à Ottignies-Louvain-la-Neuve où on dénombre 127 jeunes avec revenu d'intégration. Un chiffre

qui a doublé dans cette commune en seulement huit ans. Suivie par Tubize où l'on recense 80 étudiants parmi les 395 bénéficiaires de la commune. À Mont-Saint-Guibert, la tendance est plutôt à la baisse ces dernières années, trois jeunes seulement ont sollicité leur droit à l'intégration sociale (contre 7 en 2008). Et force est de constater que le nombre de demandes émanant des étudiants explose au cours des dernières années. En 2002, seuls 72 étudiants ont

fait appel au CPAS. Plus tard, en 2008, le chiffre atteignait déjà 469, avant de franchir la barre des 718 en 2015. « Actuellement, on voit une hausse d'inscription des étudiants. Qui ont généralement un profil à succès. Nous nous donnons pour mission d'encadrer au mieux ces jeunes avant leur intégration professionnelle », indique Michel Wa-

thy, directeur général du CPAS de Braine-l'Alleud. À travers le pays, 22.235 étudiants avec revenu d'intégration ont été enregistrés en 2015.

Plus de femmes au CPAS

C'est dans la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve que l'on retrouve le plus grand nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration avec 735 personnes enregistrées en 2015. Et parmi les 4.270 inscrits au CPAS dans le Brabant wallon, on compte 2.164 femmes et 2.106 hommes. En Belgique, 175.273 personnes

ont bénéficié au moins un mois en 2015 d'un revenu d'intégration, soit une participation fédérale de près de 4.000 euros par bénéficiaire. La province ne représente par conséquent que 2,5 % des 700.637.895 euros de participation fédérale globale. D'année en année, les demandes ne cessent de croître. Au cours du premier mois de l'année

2016, déjà 2.472 personnes ont été enregistrées.

684 Brabançons wallons ont travaillé en insertion professionnelle sous le régime de l'article 60 dont notamment, 111 à Nivelles et 126 à Braine-l'Alleud. Et en 2014, 120 personnes ont bénéficié d'une prise en charge de l'aide médicale par les CPAS. Quant à la nationalité des demandeurs, avec 3.677, la grande majorité est d'origine belge. 353 bénéficiaires sont des ressortissants d'un pays tiers à l'Union Européenne et 240 sont d'origine européenne. ■

N.M.

LE CHIFFRE

4.000

En Belgique, 175.273 personnes ont bénéficié en 2015 d'un revenu d'intégration, soit une participation fédérale de près de 4.000 euros par bénéficiaire.